

Votants : 71

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 17 juin 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 23 juin 2025

### ASSEMBLÉES, AFFAIRES JURIDIQUES - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À L'ASSOCIATION TRANS-CITÉ

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Ségolène BARDET pouvoir à Nicolas ROBIN, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Aurore NADAL, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Eric PERSAIS, Patricia DOUEZ pouvoir à Franck PORTZ, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Philippe LEYSSENE pouvoir à Nadia JAUZELON, Michel PAILLEY pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU, Florent SIMMONET pouvoir à François GUYON, Nicolas VIDEAU pouvoir à Rose-Marie NIETO.

#### **Titulaire absent suppléé :**

Philippe MAUFFREY par Laurence REY.

#### **Titulaires absents :**

Cédric BOUCHET, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Gérard LABORDERIE, Sonia LUSSIEZ, Bastien MARCHIVE, Dominique SIX.

#### **Titulaire absent pour départ :**

Alain LECOINTE.

#### **Titulaires absents excusés :**

Thierry DEVAUTOUR, Christophe GUINOT, Elmano MARTINS.

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Claire RICHECOEUR

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 23 JUIN 2025**

#### **ASSEMBLÉES, AFFAIRES JURIDIQUES - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À L'ASSOCIATION TRANS-CITÉ**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les articles L.1525-1, L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'article L.2121-33 du CGCT qui dispose que « Le conseil municipal (transposé aux EPCI) procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes » ;

L'article L.2121-21 du CGCT permet que « lorsqu'une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le président. »  
Il permet en outre de ne pas recourir au vote à bulletin secret pour procéder aux désignations suivantes.

Vu la délibération n°C20-07-2020 du 17 juillet 2020 relative à la représentation de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) au sein des associations ;

Il convient de désigner un représentant au sein de l'Association Trans Cité.

Considérant que le développement des services de mobilité joue un rôle majeur dans l'aménagement durable du territoire, la cohérence des politiques intercommunales et régionales, et le renforcement de la cohésion sociale et territoriale. Forts de cette vision commune de la mobilité en France, en Europe et dans le monde entier, les adhérents manifestent l'intérêt d'un lieu d'échanges des expériences et des idées en ce domaine.

L'Association est à la fois une structure d'échanges entre ses membres et de promotion de la mobilité. Elle a pour objet de :

- Créer une structure d'échanges qui soit un lieu de réflexion sur le rôle de la mobilité, entre élus en charges des politiques de mobilité, ainsi qu'entre élus professionnels.
- D'instruire des sujets autour de thématiques d'actualité et prospectives pour nourrir la réflexion des différents acteurs des services publics de la mobilité, dans l'intérêt général.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Désigne M. Alain LECOINTE comme représentant de la CAN au sein de l'Association Trans Cité.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 71

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Claire RICHECOEUR**

**Jérôme BALOGÉ**

**Secrétaire de séance**

**Président**